

Réf: Dossier 275791

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ MAMANE ISSAKA »

Siège Abidjan, Yopougon, carrefour zone non loin
de la gare UTB, 205, ilot 25, Lot 205, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ MAMANE ISSAKA »

Objet : COMMERCE GENERAL, VENTE DE MARCHANDISES, IMPORTATION-EXPORTATION, DIVERS.

Et généralement, toutes opérations scientifiques, industrielles, mobilières, immobilières, financières et commerciales ou autres qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, carrefour zone non loin de la gare UTB, 205, ilot 25, Lot 205, Ilot 25

Dirigeant(s) M MAMANE ISSAKA SAADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00765 du 26/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04786/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

Pour Avis

Le CEPICI

